

Zeitschrift: Sinfonia : offizielles Organ des Eidgenössischen Orchesterverband =
organe officiel de la Société fédérale des orchestres

Herausgeber: Eidgenössischer Orchesterverband

Band: 11 (1985)

Heft: 3

Artikel: Faire de la musique en amateur

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-955486>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Communications du Comité central

Rapports de fin d'année

Comme d'habitude, nous prions les orchestres de nous envoyer leur rapport d'activité pour 1985. Les documents nécessaires seront remis en janvier 1986.

De plus, tous les orchestres de la SFO sont priés d'annoncer à la **SUISA** quelles œuvres ils ont préparées en 1985. Cette liste doit être adressée jusqu'au 31 décembre à l'adresse suivante: **SUISA**, Bellariastrasse 82, 8038 Zürich.

Vétérans et vétérans d'honneur 1986

Les orchestres qui voudraient annoncer des vétérans et des vétérans d'honneur à l'assemblée des délégués 1986 peuvent se procurer les formules nécessaires auprès de la secrétaire centrale. Les inscriptions seront transmises jusqu'au 30 avril au moyen des formules ad hoc – et non au verso du rapport d'activité!

Classeurs pour partitions d'orchestre

Pour répondre à un vœu souvent entendu, nous répétons ici notre offre – exprimée déjà dans «Sinfonia» No 2 – concernant les classeurs pour partitions d'orchestre. Il s'agit des mêmes classeurs que ceux utilisés par la bibliothèque centrale de la SFO.

Les classeurs coûtent 10 francs la pièce pour une commande de moins de 50 unités, et 9 francs pour plus de 50. Adressez vos commandes à la bibliothèque centrale de la SFO, case postale 47, 3000 Berne 22. Dernier délai: 25 janvier 1986.

Cours en 1986

Les cours pour 1986 ont été communiqués dans le numéro 2 de «Sinfonia». En voici encore une fois le résumé:

Cours pour premiers pupitres (cordes): Deux week-ends sont prévus, les 21/22 février et les 8/9 novembre 1986.

Cours pour timbales et percussion: 3 samedis après-midis à intervalle de deux ou trois semaines à partir du 8 février 1986. Le cours sera donné à Berne.

Cours de composition de programme: Deux samedis (journée complète) à Kloten, les 1er et 15 mars 1986.

S'inscrire auprès de M. U. Ganz, Bergstrasse 11, 8157 Dielsdorf, téléphone 01/812 71 44 (bureau) et 01/853 19 69 (privé). Les sections ont reçu une formule d'inscription spéciale quelques jours avant la parution de «Sinfonia» No 2. Vous pourrez en redemander un nouvel exemplaire à M. U. Ganz. **Délai d'inscription pour tous les cours:** 31 décembre 1985. Ce délai doit être tenu, afin que nous puissions confirmer nos engagements (conférencier et infrastructure).

Assemblée des délégués 1986

L'assemblée des délégués 1986 – la 66e – se déroulera à Saint-Gall les 24 et 25 mai. L'Orchestre des Amis de la Musique de Saint-Gall, qui aura 75 ans l'année prochaine, se charge d'organiser la rencontre.

Voici le programme provisoire:

Samedi, 24 mai 1986

- 10.00 Assemblée des délégués, nominations des vétérans, puis déjeuner
- 14.30 Ateliers musicaux
- 20.15 Concert anniversaire donné par l'Orchester der Musikfreunde St. Gallen, Banquet

Dimanche, 25 mai

- 09.00 Suite des ateliers musicaux,
- Concert final avant midi.

Vous trouverez d'autres détails dans le texte de l'invitation.

Que l'Orchester der Musikfreunde St. Gallen soit remercié ici déjà de son invitation. Nous souhaitons que les membres de la SFO se rendent en grand nombre en Suisse orientale!

Faire de la musique en amateur

Venus de tout le pays, des musiciens appartenant à des fanfares, à des chorales, à des orchestres se sont rencontrés le 26 octobre à la grande salle du Casino de Berne sous les auspices de la Association fédérale de musique, de l'Union Suisse des chorales et de la Société fédérale des orchestres. Pendant plus de trois heures, on joua de la musique. Entre les morceaux, les présidents présentèrent les activités de leurs trois associations. On entendit encore la conseillère nationale G. Aubry, de Tavannes, et M. H. R. Dörig, de l'office fédéral de la culture, qui analysa de son point de vue l'importance de la musique d'amateurs. Avec cette manifestation qui aurait mérité une plus grande audience, les trois associations manifestaient leur volonté de se faire entendre de la presse, du public et des milieux politiques. La radio, tant alémanique que romande, a rendu justice à la manifestation. Que tous les musiciens qui s'y sont produits, les orateurs qui s'y sont fait entendre soient remerciés ici, de même que les journalistes et les commentateurs radiophoniques qui trouvèrent la musique d'amateurs digne de mention. On attend encore la réaction de la télévision helvétique...

La performance des représentants de la SFO a été tout particulièrement remarquée. L'orchestre de Münsingen et un ensemble de musique de chambre constitué de musiciens appartenant à la SFO ont montré la haute qualité que peuvent atteindre des instrumentistes amateurs. Hans Gafner dirigea la Simple symphony de Benjamin Britten avec fermeté et vivacité, et ses cordes le suivirent avec un intérêt toujours en éveil, en faisant preuve de qualités étonnantes. Quant aux extraits du quintett en mi majeur de Jean Chrétien Bach, il a montré que des musiciens d'orchestre peuvent avoir assez de talent pour jouer de la musique de chambre. On remarquait parmi eux le président de la commission musicale de la SFO, René Pignolo, et notre vice-président Hermann Unternährer.

Cette manifestation bernoise fut un événement mémorable qui marque sans doute le début de quelque chose. La collaboration de l'orchestre de Münsingen et de la chorale Bödeli d'Interlaken donne une idée de ce que l'avenir pourrait nous réserver: la volonté de faire davantage de musique ensemble.

Au terme de la manifestation, les intentions d'avenir ont été résumées en sept points. Leur réalisation peut commencer. Le comité attend vos suggestions concernant ces idées.

1. Les trois associations ont l'intention de collaborer plus étroitement, car elles visent les mêmes buts et sont confrontées à des problèmes similaires.
2. Les trois associations se donnent pour tâche d'intensifier les contacts avec la presse, la radio et la télévision et de collaborer plus étroitement avec les autorités et les diverses institutions s'occupant de culture.
3. La priorité va à la génération montante. Cela suppose donc une collaboration régulière et constructive avec les conservatoires et les écoles de musique. Vont en ce sens aussi toutes les activités des associations dont le but est d'enthousiasmer la jeunesse pour la musique et le chant d'ensemble.
4. Les trois associations sont largement tributaires du soutien, financier notamment, de la Confédération, des cantons, des communes et des milieux économiques. Etant donné le rôle que la société actuelle attribue à ceux qui se chargent d'organiser les loisirs, il est urgent qu'ils

disposent de moyens financiers plus importants. Les trois associations ont l'intention de chercher ensemble les voies et les moyens de se donner des fondements financiers solides.

5.

Il est important d'encourager et de susciter la publication de la musique contemporaine pouvant être jouée par des musiciens amateurs. Parallèlement, il s'agit de faire tout son possible pour que le prix des partitions du répertoire traditionnel reste abordable et pour empêcher qu'elle ne soit plus accessible que sous forme de prêt, à ces conditions impossibles. Les trois associations manifestent la ferme intention d'engager une action commune auprès des éditeurs et des distributeurs de partitions de musique, et de resserrer leurs liens avec les compositeurs.

6.

Les trois associations font en sorte de renforcer leur présence dans la vie publique. Elles feraient un premier pas en ce sens en se donnant un service de presse et d'information commun, ainsi qu'en échangeant régulièrement des idées, des expériences, de la musique et des manifestations. Elles engagent leurs membres à donner des concerts et des manifestations communes dans leur région.

7.

Les trois associations ont également à cœur d'entretenir des contacts avec les institutions musicales étrangères, mais avec celles d'Europe avant tout.

«Musique d'amateurs»

**Allocution de Geneviève Aubry,
Conseillère nationale**

du 26 octobre 1985 au Casino de Berne

C'est Nietzsche qui a écrit dans son «Crépuscule des idoles»: «Sans la musique, la vie serait une erreur.» Ce n'est pas vous, qui consacrez vos loisirs et votre talent à la musique qui allez le contredire en cette année européenne de la musique. Le premier cri de l'homme venant au monde n'est-il pas le premier pas vers d'autres accords, vers d'autres mélodies qui, au cours des années, sont devenues plus élaborées. Entre la voix, premier instrument à la disposition de l'homme – et le plus aisé à transporter – et les instruments d'un orchestre, ou d'une fanfare, il y a un lien direct. L'un et les autres sont «un art des muses» qui, en réalité est la définition de la musique.

Il faut de la conviction, un brin de talent, beaucoup de temps à disposition et une abnégation sans borne si l'on veut être un musicien amateur. En effet, toute la logistique dont dispose le professionnel – souvent syndiqué – vous fait défaut. C'est pour le plaisir d'interpréter, pour la joie de communiquer l'art musical que vous consacrez vos heures de loisirs, vos nombreux déplacements sans appui financier étatique. Mais votre liberté, votre capacité d'exécutant est à ce prix. On attend de vous le talent, la perfection de l'interprétation, la disponibilité voulue pour animer gracieusement la scène musicale helvétique et... des prestations sans rémunération.

Vous vivez un idéal: servir l'art musical, qu'il soit vocal ou instrumental. Et vous le faites la plupart du temps avec une passion qui soulève les montagnes, avec la foi du missionnaire. A une époque où les médias électroniques nous présentent le perfectionnisme des plus grands ensembles professionnels – que ce soit dans le domaine vocal ou instrumental – la concurrence non seulement est grande, mais elle est inégale. Un point cependant reste positif, c'est celui de l'expansion de l'art musical, qu'il soit